

# Professionnels de santé



© 2013 Les Echos Publishing

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a pour finalité d'aider les malades chroniques à acquérir ou à maintenir les compétences nécessaires pour gérer au mieux leur maladie et les rendre plus autonomes dans leur traitement. À ce titre, le référentiel 2010 de compétences des intervenants en ETP a été remplacé. Les compétences sont désormais réparties en deux parties consacrées à la dispensation de l'ETP et à la coordination des programmes d'ETP. Chacune décrit six « situations-clés » auxquelles correspondent des « buts », des « activités » et des « compétences ». Ces éléments étant organisés en trois domaines : technique, relationnel et pédagogique, socio-organisationnel.

[Décret n° 2013-449 et arrêté du 31 mai 2013, JO du 2 juin](#)

© 2013 Les Echos Publishing